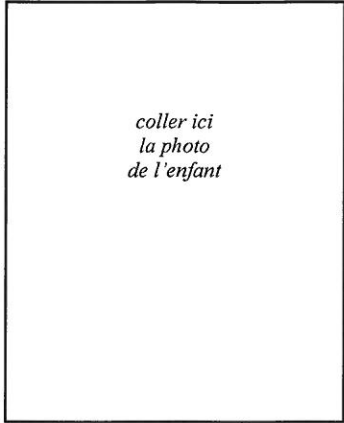


Été 2012 - Lavouête sur Loire (43) Dossier d'inscription au Stage :

Cochez les bonnes cases

- « 100 % pêche »
- « 100 % multi-activités »
- « Cinquante 50 »

- 09/07 au 14/07 (6 jours)
- 15/07 au 20/07 (6 jours)
- 09/07 au 20/07 (12 jours)
- 23/07 au 28/07 (6 jours)
- 29/07 au 03/08 (6 jours)
- 23/07 au 03/08 (12 jours)
- 06/08 au 11/08 (6 jours)



Responsable légal de l'enfant : Père Mère Tuteur

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse complète :

.....

.....

Père : profession : tél professionnel :

tél domicile : tél portable :

e-mail :

Mère : profession : tél professionnel :

tél domicile : tél portable :

e-mail :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age au 1er jour du stage : ans

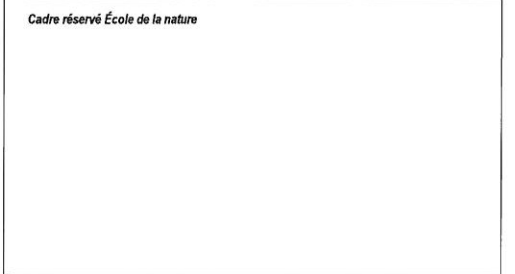
Taille : Poids : l'enfant est il sourd ou malentendant ? Oui Non

Lieu d'arrivée de l'enfant :

Sur le lieu du stage : OUI NON

Si non, lieu de ramassage souhaité :

Ramassage possible sous réserve de places disponibles . (voir conditions au dos)



Comment s'inscrire ?

- Remplissez ce dossier d'inscription.
- Joignez l'intégralité du règlement par chèque à l'ordre de l'Ecole de la Nature. *Les chèques ANCV sont acceptés.*
- Renvoyez le dossier à l'Ecole de la Nature, 25 route du Villard, Noustoulet, 43700 St Germain Laprade.
- Si vous inscrivez plusieurs enfants : *Un dossier d'inscription par enfant et par séjour ainsi qu'un règlement (ou paiement échelonné) par enfant et par séjour.*

Pour vous faciliter le paiement :

- **Vous pouvez régler jusqu'en 6 mensualités (séjour de 6 jours) ou 10 mensualités (séjour de 12 jours)**

Divisez le montant du séjour par le nombre de mensualités choisi. Attention, tous les chèques doivent être datés du jour de l'envoi du dossier et envoyés avec ce dossier d'inscription. Ils seront débités entre le 5 et le 10 de chaque mois.

- **Toutes les aides CAF, MSA, CE ... sont déductibles sur justificatif de l'organisme payeur.**

Déduisez vos aides du montant du séjour et choisissez de régler le solde selon le nombre de mensualités choisi. N'oubliez pas de joindre le justificatif de l'organisme payeur. Sans les justificatifs, la déduction ne peut-être faite.

Et après ?

L'encaissement du 1er chèque confirme votre inscription.

Dès que possible, vous recevrez la liste des effets et les heures de rendez-vous. Ces informations seront également accessibles sur www.vacancepourenfant.com

Coûts des séjours :

Stage « 100 % pêche » ou « 100 % multi-activités » ou « cinquante 50 » (durée 6 jours)	:	410 euros
Stage « 100 % pêche » ou « 100 % multi-activités » ou « cinquante 50 » (durée 12 jours)	:	820 euros

Dont Adhésion incluse de 10 euros valable du 01/09/2011 au 31/08/2012

Ramassage assuré par l'Ecole de la Nature (aller-retour)	Joindre chèque à part	:	tarif ci-dessous
--	-----------------------	---	------------------

Liste des villes desservies sur tous les séjours par les ramassages (sous réserve de places disponibles)

Paris-palaiseau	(100 euros l'aller-retour),
Auxerre	(90 euros l'aller-retour),
Chalon sur Saone	(80 euros l'aller-retour),
Macon	(70 euros l'aller-retour),
Lyon	(60 euros l'aller-retour),

CONDITIONS DE VENTE :

1. PRIX ET PRESTATION : Les prestations suivantes sont comprises dans les prix indiqués.

- La pension complète : repas + hébergement (fournir un duvet)
- L'encadrement, l'animation proposée, le matériel d'activités, les visites et excursions décrites dans le programme.
- La couverture assurance « responsabilité civile ».

Le prix du séjour est forfaitaire. Aucun remboursement d'éventuelles activités non consommées n'est possible.

Le séjour doit être payé intégralement dès l'inscription. En cas d'échelonnement des paiements, les chèques sont retirés entre le 5 et le 10 de chaque mois.

2. CONDITIONS D'ANNULATION :

1/ Annulation du séjour par notre association : l'association se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre de participants est insuffisant d'annuler le séjour. La totalité des sommes versées vous sera remboursée.

2/ Annulation du séjour de votre part :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation-voyage contactez l'assureur pour connaître les modalités de remboursement.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation, aucun remboursement n'aura lieu.

3. ASSURANCES :

Notre association, son encadrement, ses adhérents et participants sont couverts par le biais de l'adhésion annuelle par l'assurance MAIF. Les objets et effets personnels ne sont pas couverts.

Vous pouvez souscrire en sus l'assurance annulation-voyage en contactant directement la compagnie AXA ESQUIER (04.71.09.33.89)

4. SOINS MÉDICAUX :

Notre organisme fait l'avance des frais médicaux. En fin de séjour les feuilles de maladie vous sont retournées contre remboursement.

5. DROIT A L'IMAGE :

Pendant le séjour, l'Ecole de la nature réalise des photos des enfants et des activités. Celles-ci peuvent être utilisées dans nos documents d'information et de communication. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse dans nos brochures, merci de nous le signaler par écrit dès l'inscription.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON	1 - ENFANT
	NOM : _____
	PRÉNOM : _____
	DATE DE NAISSANCE : _____
	GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/>

DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
 ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

Régime alimentaire : <input type="checkbox"/> sans porc <input type="checkbox"/> sans viande <input type="checkbox"/> normal
